

Séminaire

Le rôle de l'Algérie dans le maintien de la paix au Sahel

Samedi 11 février 2017

A l'instar du monde atlantique dont les contours demeurent difficiles à déterminer, le Sahel n'a pas de définition universelle selon qu'il est appréhendé du point de vue géographique, climatique, économique ou politique [Bonnaecase & Brachet, 2013]. De son sens littéral qui signifie en arabe « côte » ou « rivage », le Sahel désigne aujourd'hui la bande de terre constituant la marge sud du Sahara comprise entre le Maghreb et le Soudan, incluant le Tchad, le Niger, le Mali, le Burkina-Faso, la Libye, et une partie du Sud algérien.

De par son immensité, la bande saharo-sahélienne est quasiment impossible à sécuriser. Le radicalisme se nourrissant de la pauvreté, les organisations terroristes et criminelles trouvent auprès des populations locales un terrain de prédilection pour le recrutement de nouveaux combattants. Une telle situation ne peut que susciter l'inquiétude de la communauté internationale qui redoute une « afghanisation » de la région, avec risque de contagion pour les pays d'Afrique du Nord et des conséquences désastreuses sur la rive sud de l'Europe [Khoury & Baron, 2013].

S'il en est ainsi des inquiétudes que le Sahel suscite auprès de l'Occident, il en va davantage pour l'Algérie qui se trouve, de par son emplacement géographique, pour ainsi dire au cœur de cyclone. Ceci suffit à justifier, en tout ou en partie, l'engouement médiatique qui suscite cette dernière période la question de la politique algérienne au Sahel désormais envisagé comme un « problème de sécurité nationale » [Mokhefi, 2015]. Forte de son armée - la plus puissante de la région - et de son expérience en matière de lutte antiterroriste, l'Algérie apparaît aux yeux de la communauté internationale comme le seul pays de la région capable de préserver la stabilité au Maghreb et au Sahel [Gordon & Schmitt, 2013].

❖ Problématique de la rencontre :

S'il en est ainsi du grand défi régional qui attend l'Algérie en ce début de millénaire, on ne peut que s'interroger sur les moyens d'action effectifs dont dispose l'Etat algérien pour contribuer à la restauration de la stabilité dans le marasme sahélien ? Lorsqu'on sait combien l'Algérie demeure, malgré toutes les pressions étrangères, intraitable sur les grands principes constitutionnels qui guident sa politique étrangère, en particulier celui de la non-ingérence dans la souveraineté des Etats et la résolution politique des conflits, on est légitimement mené à s'interroger sur le rôle attendu d'Alger dans la résolution de la crise du Sahel ? Cette problématique nous amène à analyser le mode de fonctionnement de la diplomatie algérienne : quelles en sont les lignes directrices ? Peut-on établir un bilan objectif des réalisations de la diplomatie algérienne quant à la question du Sahel ? Et si c'est le cas, quelles en sont les points forts et les faiblesses ?

❖ Les axes de réflexions :

Sans prétendre à l'exhaustivité, les interventions attendues lors du séminaire qui se tiendra à la Faculté de Droit de l'Université d'Alger le 11 février 2017 s'articuleront autour des trois grands axes de réflexion suivants :

- L'importance du Sahel au niveau international et régional.
- Les enjeux sécuritaires du Sahel pour l'Algérie : un nouveau type de menace
- Les fondements de la diplomatie algérienne et son rôle dans le Sahel

N.B. : Le nombre de places étant limité, merci de bien vouloir confirmer votre participation au séminaire à l'adresse suivante : itoualbi@unesco.dz.

LA COMMISSION NATIONALE ALGERIENNE POUR L'UNESCO

&

LA CHAIRE UNESCO EMIR ABDELKADER
POUR LES DROITS DE L'HOMME ET LA CULTURE DE PAIX
DE L'UNIVERSITE D'ALGER I

Organisent
un séminaire sur le thème

Le rôle de l'Algérie dans le maintien de la paix au Sahel

Réflexion sur les fondements de la politique étrangère algérienne

dans le cadre des ateliers du programme de participation de l'Unesco en Sciences sociales

« Egalité des genres et Citoyenneté mondiale »



Siège de la Commission nationale algérienne pour l'Unesco
06 Avenue de l'Indépendance, Palais Mustapha Pacha, Alger, 16000
Samedi 11 février 2017



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Commission nationale
algérienne
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO « Emir Abdelkader »
pour les Droits de l'Homme et
la Culture de Paix
Université d'Alger 1, Algérie



ASSOCIATION SIDI ABDERRAHMANE
AT-THAALIBI POUR LA PROMOTION
DU PATRIMOINE

PROGRAMME DU SEMINAIRE

II février 2017

13h00-13 :30 : Accueil des participants.

13h30-14-00 : Ouverture du séminaire.

- Mot de bienvenue.
- Allocution du Pr. Mourad Mahmoudi, Secrétaire général de la Commission nationale algérienne pour l'Unesco.
- Allocution du Dr. Issam Toulbi, Directeur de la Chaire Unesco Emir Abdelkader pour les Droits de l'Homme et la Culture de Paix.

Première séance

LES ENJEUX NATIONAUX ET REGIONAUX DU SAHEL

Modératrice : Dr. Selma SASSI

14h00-14h20 : La problématique du Sahel : approche géopolitique.

Ammar BELHIMER, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université d'Alger I, Directeur de la Revue algérienne des Sciences politiques, économiques et juridiques.

14h20-14h40 : Politique française, politique algérienne au Sahel : divergences et convergences ?

Jean-François DAGUZAN, Directeur-adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique (France),
Professeur associé aux universités de Paris II et de Toulouse.

14h40-15h00 : Débat.

15h00-15h20 : Pause-café.

Deuxième séance

LES GRANDS PRINCIPES DE LA DIPLOMATIE ALGERIENNE ET SON ROLE DANS LA RESOLUTION DE LA CRISE DU SAHEL

Modérateur : Dr. Issam TOUALBI

15h20-15h40 : L'Algérie dans le Sahel: le principe de non ingérence en débat

Louisa DRIS AÏT HAMADOUCHE, Maître de Conférences à la Faculté de Sciences politiques de l'Université d'Alger III.

15h40-16h00 : La doctrine diplomatique et sécuritaire de l'Algérie à l'épreuve de la crise du Sahel.

Aomar BAGHZOUZ, Professeur à la Faculté de Sciences politiques à l'Université de Tizi Ouzou

16h00-16h30 : Débat et clôture.

Responsable scientifique :

Issam Toulbi, Maître de Conférences à la Faculté de Droit de l'Université d'Alger I, Directeur de la Chaire Unesco Emir Abdelkader pour les Droits de l'Homme et la Culture de Paix.

Comité scientifique :

Radia Zeggane (Université d'Alger II), Mourad Mahmoudi (C. U. Tipasa), Samia Bengouia (Université d'Alger I), Selma Sassi (Université d'Alger I), Sadek Lallali (Université d'Alger I), Hadjer Lakhder Ezzine (Université de Médéa), Nassima Benabbou (Université d'Alger I).

Comité organisateur :

Issam Toulbi (Université d'Alger I),
Selma Sassi (Université d'Alger I),
Farouk Guernane (Centre Universitaire de Tipaza).

Suite des ateliers dans le cadre du programme de participation de l'Unesco (Salle des Conférences de la Commission algérienne pour l'Unesco, 6 Avenue de l'Indépendance, Alger)

- 08 mars 2017, Journée internationale de la femme. Atelier « Promotion et mise en œuvre de l'égalité des genres dans le domaine des Sciences sociales et humaines ».
- 06 avril 2017, Journée internationale du sport au service du développement et de la paix. Atelier « Promotion de la citoyenneté mondiale dans le domaine de la jeunesse ».
- 3 mai 2017, Journée mondiale de la liberté presse, Atelier « Egalité des genres et citoyenneté mondiale dans le domaine de la communication ».
- 10 mai 2017, Semaine mondiale d'action en faveur de l'Éducation pour tous (EPT), Atelier « Mise en œuvre de l'égalité des genres et de la citoyenneté mondiale dans le domaine de l'éducation nationale ».
- 21 mai 2017, Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement. Atelier « La citoyenneté mondiale dans le domaine culturel ».
- 5 Juin 2017, Journée internationale de l'environnement. Atelier « L'égalité des genres et de la citoyenneté mondiale dans le domaine des Sciences naturelles et exactes ».